

Faculté de Lettres et Langues Université de Poitiers

[#]

Aides financières

INFORMEZ VOUS SUR :

[L'allocation de mobilité ERASMUS+ enseignement](#) [#1]

[Les aides à la mobilité internationale pour les étudiants boursiers sur critères sociaux](#) [#8]

[L'aide à la mobilité internationale pour études à l'étranger ou stage de l'Université de Poitiers pour les étudiants non boursiers](#) [#3]

[Les bourses d'échanges internationaux\(Conseil Général de la Vienne\)](#) [#2]

[Le programme de bourses pour étudiants et jeunes chercheurs français à l'étranger BFE \(boursiers français à l'étranger\)](#) [#4]

[Les bourses de formation de l'AUF - Agence Universitaire de la Francophonie](#) [#5]

[La Commission franco-américaine d'Echanges universitaires propose des bourses de recherche et des bourses d'entretien pour études - USA](#) [#6]

[Le DAAD \(Deutscher Akademischer Austauschdienst\) Office Allemand d'Echanges Universitaires - Allemagne](#) [#7]

L'Office Franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) - Allemagne - Site web : <http://www.ofaj.org/> [<http://www.ofaj.org/>]

Les aides financières à la mobilité de la région Poitou-Charentes pour des études ou des stages doivent se faire en ligne sur <https://teleservices.poitou-charentes.fr> [<https://teleservices.poitou-charentes.fr>]

L'ALLOCATION DE MOBILITÉ ERASMUS+ ENSEIGNEMENT

L'allocation de mobilité ERASMUS+ est versée par la Commission Européenne via l'Agence Europe-Education-Formation France aux étudiants sous statut ERASMUS+.

Avec le programme ERASMUS+, la bourse varie en fonction de la destination (groupe de pays) et du type d'activité:

Groupe 1, pays avec un haut niveau de vie : Autriche, Danemark, Finlande, Italie, Lichtenstein, Norvège, Suède, Suisse, Royaume Uni. La bourse est de 200€ par mois minimum pour une mobilité d'étude. La bourse est de 350€ par mois minimum pour une mobilité de stage.

Groupe 2, pays avec un niveau de vie moyen : Belgique, Croatie, République tchèque, Chypre, Allemagne, Grèce, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Espagne, Turquie. La bourse est de 150€ par mois minimum pour une mobilité d'étude. La bourse est de 300€ par mois minimum pour une mobilité de stage.

Groupe 3, pays avec un bas niveau de vie : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Macédoine. La bourse est de 150€ par mois minimum pour une mobilité d'étude. La bourse est de 300€ par mois minimum pour une mobilité de stage.

Le complément régional ERASMUS+

Le Conseil Régional Poitou-Charentes accorde une aide complémentaire de 120 Euros/mois à tous les étudiants inscrits à l'Université de Poitiers quelle que soit la région d'origine du candidat.

La demande doit être faite directement par l'étudiant ERASMUS+ à la Région en utilisant le lien suivant :

<https://teleservices.poitou-charentes.fr> [<https://teleservices.poitou-charentes.fr>]

La demande est ensuite validée par l'université (DRI)

Observations

Les allocations ERASMUS + sont cumulables avec les aides à la mobilité internationale du Ministère de l'enseignement supérieur (boursiers sur critères sociaux).

Les étudiants handicapés peuvent bénéficier d'une aide Erasmus spécifique.

LES AIDES À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants boursiers sur critères sociaux qui poursuivent leurs études à l'étranger peuvent demander une aide à la mobilité internationale du Ministère de l'enseignement supérieur.

Le montant mensuel s'élève à 400 euros.

Important : l'enveloppe allouée par le ministère ne permet pas de financer l'intégralité du séjour. L'allocation varie entre 2 mois et 6 mois selon la destination et la durée du séjour.

Contact :

Direction des relations internationales

Valérie Morteau [<http://www-template.test.univ-poitiers.fr/mme-morteau-valerie-168581.kjsp?RH=136386662171>]

LES BOURSES D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX (CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VIENNE)

Ces bourses financées par le Conseil Général de la Vienne offrent la possibilité à des étudiants de l'Université de Poitiers de toutes disciplines, à partir de la 3ème année de licence, d'effectuer un semestre ou une année universitaire, dans les universités partenaires suivantes :

Huston (USA)

Jujuy (Argentine)

Moncton et St John (Nouveau-Brunswick)

Nombre de bourses proposées : 1 pour Huston, 1 pour Jujuy.

Calendrier : dossier à retirer à la Direction des Relations Internationales à partir du mois de février précédant l'année de départ.

Contact :

Direction des relations internationales

Martine Grosdenier [<http://www-template.test.univ-poitiers.fr/mme-grosdenier-martine-161191.kjsp?RH=136386662171>]

LES AIDES À LA MOBILITÉ POUR ÉTUDES OU STAGES À L'ÉTRANGER DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

Les étudiants de l'Université de Poitiers (non boursiers sur critères sociaux) qui souhaitent effectuer une période d'études ou de stage (âgés de plus de 28 ans) dans un pays étranger, en dehors de l'Union Européenne, peuvent solliciter une aide à la mobilité pour études ou stage à l'étranger auprès de l'université (DRI).

La priorité sera donnée aux étudiants qui rejoindront une université partenaire de l'Université de Poitiers.

Cette bourse ne peut être accordée aux étudiants bénéficiaires d'un poste d'assistant ou de lecteur à l'étranger ou qui auront une bourse spécifique dans le cadre de leur programme.

Cette bourse constitue une participation aux frais de voyage et au coût de la vie ; son montant sera modulé en fonction de ces 2 critères.

La durée du séjour ou du stage doit être de 3 mois minimum.

Désormais l'attribution des aides à la mobilité internationales pour études à l'étranger suivra le rythme semestriel et une commission se réunira deux fois l'an.

Les dossiers sont à retirer à la Direction des Relations Internationales (DRI)

Contact :

Direction des Relations Internationales (DRI)

Valérie Morteau [<http://www-template.test.univ-poitiers.fr/mme-morteau-valerie-168581.kjsp?RH=136386662171>]

Martine Grosdenier [<http://www-template.test.univ-poitiers.fr/mme-grosdenier-martine-161191.kjsp?RH=136386662171>]

BFE (BOURSIERS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER)

Le programme de bourses pour étudiants et jeunes chercheurs français à l'étranger

Ce programme du Ministère des Affaires étrangères et européennes est destiné aux étudiants de troisième cycle et aux jeunes chercheurs français.

Trois grands types de bourses sont offerts :

le programme LAVOISIER pluridisciplinaire et sans restriction géographique réservé à des étudiants ou jeunes chercheurs non statutaires de niveau minimum Bac + 5

les bourses UNIVERS des gouvernements étrangers couvrent toutes les disciplines et sont proposées par une trentaine de pays, en application des accords bilatéraux d'échanges culturels et de coopération scientifique signés avec la France

les collèges doctoraux : plusieurs collèges doctoraux franco-pays étranger ont été créés afin de favoriser les flux croisés d'étudiants entre la France et un pays partenaire. Ils s'inscrivent dans la volonté commune d'associer les meilleurs établissements

d'enseignement supérieur pour renforcer les relations universitaires et scientifiques. Ces dispositifs permettent de mettre en œuvre un programme d'échanges d'étudiants inscrits en thèse.

Site Campusfrance :

<http://www.campusfrance.org/fr/bfe> [<http://www.campusfrance.org/fr/bfe>]

Contact :

Direction des Relations Internationales (DRI)

[Jean-Marie Pincemin](http://www.univ-poitiers.fr/universite/m-pincemin-jean-marie-342821.kjsp?RH=136386662171) [<http://www.univ-poitiers.fr/universite/m-pincemin-jean-marie-342821.kjsp?RH=136386662171>]

LES BOURSES DE FORMATION DE L'AUF - AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Bourses de formation initiale

Elles permettent aux étudiants de suivre une partie de leur cursus au niveau du master (master 1 ou 2) ou équivalent (maîtrise, DEA, DESS) dans une institution membre de l'AUF située dans un pays autre que leur pays d'origine et dans des champs disciplinaires en relation avec les priorités du pays d'origine en termes de développement.

Bourses de formation à la recherche

Ces bourses s'adressent aux étudiants titulaires d'un master ou équivalent (DEA) qui poursuivent leurs études en vue de préparer et de soutenir une thèse de doctorat.

Cette mobilité doit favoriser les thématiques prioritaires, en termes de développement, pour les régions du Sud et viser, si possible, la co-tutelle ou la co-direction. En tout état de cause, le protocole de recherches doit nécessairement prévoir que les travaux seront menés, chacune des années pendant lesquelles la bourse est attribuée, dans la région d'origine et dans la région d'accueil.

Site AUF :

www.auf.org [<http://www.auf.org>]

BOURSES DE LA COMMISSION FRANCO-AMÉRICAINNE D'ECHANGES UNIVERSITAIRES

La Commission franco-américaine d'Echanges universitaires propose des bourses de recherche et des bourses d'entretien pour études - USA

La Commission franco-américaine propose aussi une documentation sur les organismes qui peuvent accorder des financements. Attention ! Pour s'inscrire dans une université américaine, prévoir un délai de préparation de 6 à 9 mois.

Site internet :

www.fulbright-france.org [<http://www.fulbright-france.org>]

Contact :

Direction des Relations Internationales (DRI)

[Jean-Marie Pincemin](http://www.univ-poitiers.fr/universite/m-pincemin-jean-marie-342821.kjsp?RH=136386662171) [<http://www.univ-poitiers.fr/universite/m-pincemin-jean-marie-342821.kjsp?RH=136386662171>]

LE DAAD - OFFICE ALLEMAND D'ECHANGES UNIVERSITAIRES – ALLEMAGNE

Le DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst) Office Allemand d'Echanges Universitaires - Allemagne

Le DAAD propose des bourses d'études de longue durée, des bourses de recherche de courte et de longue durée, des bourses pour cours de langues, etc.

Site DAAD :

<http://paris.daad.de> [<http://paris.daad.de>]

Contact :

Direction des Relations Internationales (DRI)

[Jean-Marie Pincemin](http://www.univ-poitiers.fr/universite/m-pincemin-jean-marie-342821.kjsp?RH=136386662171) [<http://www.univ-poitiers.fr/universite/m-pincemin-jean-marie-342821.kjsp?RH=136386662171>]

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr